Gestion des déchets de jardin

Tous les déchets de jardin de taille normale en petites quantités peuvent être déposés à la déchetterie dans la benne prévue à cet effet. Les responsables de la déchetterie pourront refuser les quantités trop importantes et vous inviter à les amener par vos soins directement chez :

Fricompost SA
Route de la Comba 46, 1725 Posieux
Tél. 026 401 04 50
info@fricompost.ch
lundi – vendredi 7h00 – 11h30 / 13h00 – 16h30

Pour ce faire, il faut auparavant obligatoirement remplir un bon disponible sur le site internet de la commune www.chenens.ch (rubrique Services techniques – Déchetterie – Collecte des déchets) ou directement à l'administration communale.

Une benne à déchets verts est installée à l'extérieur de l'enceinte de la déchetterie. Cette dernière est accessible 24h/24 et 7j/7. Vous pouvez y accéder à l'aide de votre clé à puce (compacteur).

Déchets encombrants

Les déchets encombrants doivent être acheminés à la déchetterie par vos soins et déposés dans la benne prévue à cet effet. Seuls les objets dépassant la capacité des sacs-poubelles de 110l seront admis dans cette benne ; les objets de taille inférieure devront être jetés dans vos ordures ménagères.